

## Souveraineté et tolérance sont elles compatibles chez Thomas Hobbes ?

\* Nouredine MBARKI

الإرسال:	2019/02/22	القبول:	2019/05/25	النشر:	2019/06/30
----------	------------	---------	------------	--------	------------

### الملخص باللغة العربية:

يهدف السؤال التالي: "هل يمكن أن نظفر بالتسامح في دولة هوبس؟ إلى الكشف عن دواعي طرح هذه القضية في ذهن هوبس. وفي هذا السياق تضاربت الآراء في كيفية المعالجة. فهناك من يحكم بصعوبة التوليف بين المفهومين [أعني السيادة المطلقة للدولة وفكرة التسامح] وعندها ينتصر إلى الدين ويحتكم إليه وهنالك من يحاول المصالحة بينهما وهذا الفكر يمثل هوبس وكان ذلك وفق تمثّل معين تعرّض إليه في باقي العمل.

**الكلمات المفتاحية:** السيادة، التسامح، الدولة التنين والدين.

### ملخص باللغة الإنجليزية:

**Abstract:** Are Sovereignty and tolerance compatible in the Leviathan Stat of Hobbes? It is a question that is open to several interpretations. One of the currents of thought thinks the impossibility of reconciling them since they are not belong to the same register. One is religious and the other is keeping reason as capable of self-regulation without the help of god. In this case, community life has become impossible. Each person cannot come to live in peace. Hobbes tries in his way to deal with the theological-political question because he is interested in his time. On its part, the Leviathan State does not

\* Faculté 9 Avril Tunis, [nourphilo@gmail.com], TUNISIE.

deny the possibility of reconciling between sovereignty and tolerance. What are his arguments then?

**Keywords:** Sovereignty, Tolerance, Leviathan state, Religion.

#### ملخص باللغة الفرنسية:

**Résumé :** Souveraineté et tolérance sont elles compatibles chez Thomas Hobbes ? est une question qui est ouverte à plusieurs interprétations. L'un des courants de pensée pense l'impossibilité de les réconcilier puisqu'elles ne font pas partie d'un même registre. L'un est d'ordre religieux et l'autre est maintient la raison comme capable de s'auto régenter sans l'aide du Ciel. Devant ce vrai problème, la vie communautaire est devenue impossible. C'est dans ce sens que chaque personne ne peut pas arriver à vivre en toute sécurité. Hobbes, est intéressé par son époque, il essaye de sa manière de traiter la question théologico-politique. De sa part, l'Etat Léviathan ne nie pas la possibilité de réconcilier souveraineté de l'Etat et la tolérance. Quelles sont alors ses arguments ?

**Les mots clefs :** Souveraineté, Tolérance, Etat Léviathan et Religion.

La question de la tolérance se pose normalement dans un espace intersubjectif. De ce fait, on tolère quelqu'un, c'est qu'on l'accepte et on coexiste malgré la différence. Dans ce contexte, on implante la question de la tolérance dans la philosophie souverainiste de Thomas Hobbes. A priori, il est aberrant de chercher la tolérance chez un penseur qui confirme la méchanceté naturelle de l'être humain. En outre, son refus de l'intervention religieuse dans le domaine de la politique nierait clairement la question de la tolérance. Dans ce cadre paradoxal, on essaye de montrer, si la tolérance et la souveraineté sont compatibles dans l'exercice politique hobbesien. Ainsi, on montre en premier lieu, l'argument religieux dans la satire hobbesienne. En deuxième lieu, on présente sa manière de d'argumenter pour exposer la coexistence de

ce double conceptuel, à savoir tolérance et souveraineté dans sa théorie politique. Enfin, on s'interroge si Hobbes a résolu vraiment le conflit entre la religion et la politique.

Dieu s'adresse aux hommes directement ou bien indirectement par la médiation d'un homme à qui il a préalablement parlé. Ainsi, la parole prophétique représente l'unique source du droit et de la loi dans la République chrétienne. En effet, la parole du Dieu communiquée par les prophètes est le principe essentiel dans la politique chrétienne. C'est par ce biais que l'Eglise gouverne les hommes. Cet aspect conduit à une distance entre Dieu et l'homme, entre le mot divin et l'intervention de la raison humaine. C'est dans cette perspective que les responsables de l'Eglise jugent la raison humaine impuissante devant la volonté divine, car la parole divine est considérée surnaturelle. En revanche, l'être humain, fait partie du monde des choses : il est sous l'influence de l'émotion. Par conséquent, le droit et la loi dans la Cité chrétienne, dépendent de la révélation. En effet, la parole du Dieu sublime la possibilité d'être réfuté par des arguments d'ordre rationnel. De ce postulat toutes les interventions de l'Eglise dans la vie communautaire sont loin d'être jugées erronées ; et par conséquent, ne sont jamais considérés contre la droite raison. Dans ce contexte, s'enracine la question de la tolérance. A l'échelle conceptuelle, la tolérance est le fait de refuser, d'interdire ou d'interférer dans une conduite lorsqu'on a des raisons pour la désapprouver. Ainsi, le texte divin échappe à l'examen logique. Hobbes prouve son idée en disant : « ...les mots du texte divin subjuguent notre entendement »<sup>1</sup>. En effet, les arguments de la religion chrétienne dépassent la volonté humaine. Il est impossible donc de penser autrement, que ce que nous présente l'Ecritures saintes. Vu la

---

<sup>1</sup>Hobbes Thomas, *Le Léviathan, traité de la matière, de la forme et du pouvoir de la république ecclésiastique et civile*, 1651, éd Sirey, 1971, traduit de l'anglais, annoté et comparé avec le texte latin par François Tricaud, p, 369

révélation, la religion chrétienne ne tolère à aucune personne de refuser la parole du Dieu car elle dépasse la capacité humaine.

Ainsi, l'intolérance est l'absence de la possibilité de dire non. Chaque individu, appartenant à la cité chrétienne n'a pas le droit de nier les enseignements de l'Eglise. Là on évoque la controverse entre Hobbes et Bramhall<sup>1</sup> concernant la question de la liberté<sup>2</sup> : au moment où le premier signale l'impossibilité de démontrer la présence de la liberté au sein de la chrétienté, le deuxième, essaye de la confirmer. On constate donc, que l'intolérance est l'opposée de la volonté humaine et de ce fait, la théologie politique n'est pas une terre favorable pour implanter la question de la tolérance : sachant qu'on a démontré qu'à l'échelle conceptuelle, la tolérance est l'opposée de l'intolérance. Il est remarquable que la Cité chrétienne est intolérante envers le pouvoir politique : la vie commune est sous l'égide du Ciel. Dieu et Terre ne sont pas séparés ; l'existence est, une. Ce problème est traité par Claude Lefort quand il parle de la désintronisation du religieux du politique<sup>3</sup>. Dans cet article, ce penseur explique que Hobbes lui-même n'a pas pu séparer définitivement le religieux du politique. Il a consacré dans son *Léviathan* deux parties sur quatre pour parler de la religion chrétienne. Dans cette sphère religieuse, la souveraineté dans la Cité chrétienne, est d'ordre surnaturel et pour cette raison Dieu seul, est souverain. Il dicte ses lois, soit naturellement soit par l'intermédiaire d'un homme qu'il choisit : c'est le

---

<sup>1</sup> John Bramhall est un théologien et évêque anglican né en 1594 à Pontefract, dans le Yorkshire, et mort le 25 juin 1663 à Omagh.

<sup>2</sup> Hobbes Thomas, *Les Questions concernant, la liberté, la nécessité et le hasard, (controverse avec Bramhall II)*, traduit par J. L. Foisneau et Florence Perronin, Paris : Vrin, 1999 et autre livre intitulé : *De la liberté et de la nécessité, suivi de réponse à la capture du Léviathan (controverse avec Bramhall)*, introduit, traduit et noté par Franck Lessay. Vrin : 1993

<sup>3</sup> Valadier Paul, « Permanence du théologico-politique politique et religion, de nouvelles données », *Recherches de Science Religieuse*, 2006/4 (Tome 94), p. 547-570. URL : <https://www.cairn.info/revue-recherches-de-science-religieuse-2006-4-page-547.htm>

prophète. Dans les deux cas, est bon celui qui obéit à la souveraineté divine. Mais ce dont on doit tenir compte est que le royaume divin est le fruit d'un pacte entre un peuple particulier et Dieu.

Dans l'ancien testament, Dieu ne règne pas seulement sur les hommes naturellement par sa puissance, il a aussi des sujets particuliers. C'est de cette manière qu'il règne sur Adam quand il lui ordonne de s'abstenir de l'arbre de la connaissance du bien et du mal. Ainsi, la désobéissance d'Adam aux enseignements du Dieu, quand il décide de goûter de l'arbre, lui vaut une descente sur terre. Cet évènement montre l'intolérance du Dieu : Hobbes prouve cette idée quand il cite le décret du Dieu face à son homme/sujet Moïse au nom d'un pacte passé entre Dieu lui-même et le peuple israélien : « si vous obéissez vraiment à sa voix et gardez mon alliance vous serez pour moi un peuple particulier... »<sup>1</sup>. Il est clair, d'après ce pacte, que la désobéissance est interdite dans le royaume du Dieu. Ce contexte est prouvé autrement par Dieu lui-même quand il s'adresse au peuple israélien : « toutes les nations du monde m'appartiennent ... »<sup>2</sup>. On découvre encore une fois avec Hobbes, qu'il n'y a pas de tolérance dans le royaume divin : Dieu a droit sur tous grâce à sa puissance absolue. Certes, la souveraineté dans la cité divine dépend de Dieu lui-même : il est sa propre source. Autrement dit, Dieu n'a pas besoin des sujets pour être ce qu'il est. Aristote considérait Dieu en tant que moteur qui ne bouge pas. Dieu doit être une puissance éternelle à qui les personnes doivent obéir sans aucune discussion. Certes, le royaume du Dieu est sacerdotal : il est une nation sainte. Cette sainteté nie, par obligation, la tolérance. Par conséquent, avoir la citoyenneté dans la cité chrétienne est conditionné par une obéissance parfaite à l'enseignement de Dieu; directement ou par l'intermédiaire d'un apôtre. Hobbes explique à cette occasion que le mot *saint*

---

1 Hobbes Thomas, *Leviathan ...Op. Cit p, 435*

2Ibid, p, 436

signifie ce qui appartient à Dieu non pas par un droit général mais par un droit spécial<sup>1</sup>. Ce propos pousse Hobbes à soulever le problème suivant : pouvons-nous juger que toute la terre est sainte, tant que toutes les nations appartiennent à Dieu ? La réponse de Hobbes est négative ; seul le peuple juif est jugé saint car il est au service du Dieu. Celui qui refuse ce postulat n'aura pas le droit d'appartenir à la Cité divine.

Mais, tant que, la terre n'est pas peuplée, uniquement par des sujets chrétiens, cela veut dire qu'il y a d'autres personnes ; des non croyants ou qui font partie d'une autre religion. Dans cette perspective la loi chrétienne ne peut pas être universelle. Et puisque le *Léviathan* distingue dans la république chrétienne deux manières dont Dieu s'adresse aux individus ; directement ou par l'intermédiaire d'un prophète, Hobbes préfère traiter son mot professé par ses hommes privilégiés. Certes, la révélation, - car elle est surnaturelle- elle sublime la disposition humaine. Ainsi, on remarque comment Hobbes distingue l'affaire humaine du Dieu : ce sont deux royaumes différents. Le paradoxe entre ces deux royaumes légitime la méthode que Hobbes suivra dans son exercice philosophique. Il est clair donc, pourquoi ce penseur enracine la question politique dans la Terre et non pas au Ciel. En effet, il trouve logique, le fait de découler les droits, du pouvoir souverain et le devoir des sujets, des seuls principes naturels, justifiés par l'expérience ou par un assentiment universel<sup>2</sup>. Hobbes s'appuie sur cette idée pour montrer que nous n'avons pas à renoncer à nos sens, à notre expérience et à notre raison naturelle qui est indubitablement la parole du Dieu. Ce sont des moyens de négoce que Dieu nous a mis entre les mains. Ces talents- selon Hobbes- ne sont pas enveloppés dans le linge d'une foi implicite mais employés essentiellement pour garantir la justice, la paix et la vraie religion.

---

1Ibid, p, 436

2Ibid, p, 395.

Ainsi, se manifeste l'ironie hobbesienne vis-à-vis de ceux qui se croient, seuls, capables de comprendre le mot du Dieu. A l'opposé de cette conception, ce penseur croit que l'être humain ne peut pas connaître, que ce qui fait partie de sa nature humaine. En effet, la révélation est loin d'être un terrain favorable de la vérité déduite par la raison logique. En revanche, on découvre toujours que les arguments ecclésiastiques, éloignent la parole divine de l'erreur. Et pour cette raison, Hobbes, constate qu'elle subjugue toujours notre entendement et le juge incapable. Dans son *Léviathan*, Hobbes profite de l'occasion pour démontrer que les mystères qui peuplent la religion révélée sont des pilules médicinales destinées aux malades, qui les avalent telles quelles. Elles ont une vertu curative. Mais si on les mâche, on constatera qu'elles sont pour la plus grande part, vomissant sans produire aucun effet<sup>1</sup>.

Il est manifeste donc, que le champ de la politique est effectif, et à cet égard, Hobbes déduit l'importance d'instaurer sa république en se reposant sur la nature humaine. Ainsi, faire, en sorte que notre entendement soit subjugué, cela ne veut pas dire, que notre faculté intellectuelle doit être soumise à l'opinion d'un autre homme, mais c'est notre volonté qui doit être soumise à l'obéissance<sup>2</sup>. Dans ce cas Hobbes, croit que c'est nécessaire que la volonté humaine doit obéir aux souvenirs, entendement, sensations...car il n'est pas en notre pouvoir de changer ces choses<sup>3</sup>. Ainsi, sensation, souvenir, entendement, ... ne sont pas des efforts de la volonté mais, c'est la volonté qui est leur effet. En effet, l'auteur du *Léviathan* trouve légitime de réformer les lois politiques. Ainsi, l'exercice politique au sein de la vie commune, ne stipule pas l'intervention de la religion (la révélation).

---

1Ibid, p, 396

2Ibid, p, 369

3 Ibid, p396

Eloigner, alors, la religion de la politique est dû à l'ambiguïté de la religion révélée. Le monde suprasensible est différent de celui du vécu. Pour Hobbes, les idées religieuses sont indécises car elles dépendent d'un être divin. Il pense que la manière que le prophète suit pour persuader les autres est une tâche difficile. L'incompréhensibilité du mot divin par l'entendement humain, incite ce penseur souverainiste à refonder la politique sur une base humaine.

Par conséquent, on déduit que la modernité repose sur la distinction entre ce qui est humain et celui du divin. De cette désintrication naît une coexistence entre deux formes de pensées, celle qui maintient la tolérance et une autre qui croit en la laïcité. En effet, dans la modernité, la laïcité ne nie pas la tolérance. Et c'est ainsi qu'il germe un régime démocratique. Catherine Kintzler, développe que la tolérance à l'époque moderne soutient les principes suivants : premièrement, personne n'est tenu d'avoir une religion plutôt qu'une autre. Deuxièmement et dans le même contexte, elle souligne : que personne n'est tenu de n'avoir aucune religion. Comme, elle dégage une autre forme, élargie, découlant de la deuxième : personne n'est tenu d'avoir une religion plutôt qu'aucune.

Dans cette perspective, on déduit qu'il y a une place pour l'incroyant. Ainsi, tolérance et laïcité ne sont pas contradictoires dans la modernité. C'est une époque, où on accepte l'individu non conformément à sa croyance mais suivant son obéissance à la loi. Et pour cette raison, on constate que l'incroyant ne représente pas de problèmes politiques car il obéit uniquement à la loi établie par l'Etat. En effet, la croyance n'est plus nécessaire pour constituer un pouvoir politique<sup>1</sup>. Ainsi, on n'a pas besoin d'un refuge religieux pour fonder l'Etat : il est proprement humain. Cet argument montre un régime politique laïc qui refuse soutenir l'intervention divine dans la vie des personnes. Il est

---

**1 Pour cette raison il est important d'inviter les philosophes du contrat social. Ce sont des penseurs qui travaillent sur la distinction de la politique de la religion.**



manifeste alors, que la société voulu par Thomas Hobbes est un fruit d'un consentement passé entre les personnes et non plus entre Dieu et les individus. Ce contrat est nommé social.

On perçoit de cet argument, que la laïcité libère le pouvoir politique de l'Eglise. Paradoxalement, naît un conflit entre les deux doctrines : la tolérance et la laïcité. La doctrine de la tolérance juge que la laïcité n'est pas assez tolérante et la doctrine de la laïcité trouve que la tolérance est insuffisante ; elle n'est pas assez tolérante<sup>1</sup>. Le différend, selon Lyotard, est dû à l'absence d'une règle générale commune acceptée par les deux doctrines. Ainsi, chacune, essaye de renvoyer l'autre à sa singularité selon l'expression de Florent Guenard. Cette sphère conflictuelle nous démontre que l'incompréhension entre les deux doctrines n'est pas résolue : c'est ce qui légitime notre intervention aujourd'hui. La modernité n'a pas pu mettre un terme à cette conversation<sup>2</sup>.

Il ne s'agit pas alors, de séparer l'Eglise du pouvoir politique mais il est important de les inclure dans un jeu démocratique. Mais le problème est que les religions refusent intrinsèquement, ce jeu, car elles ne sont pas démocratiques, principiellement. En effet, on doit lutter contre les tendances non démocratiques. Rousseau de sa part affirme qu'on ne doit pas séparer la tolérance civile de la tolérance religieuse<sup>3</sup>. Ainsi, quoiqu'on ne doive pas se contenter d'accepter civilement les religions au moment où elles même refusent de s'accepter, l'Etat est invité de tolérer les religions qui tolèrent les autres afin d'avoir une vie civique dépourvue des conflits.

1 Florent Guenard, L'universalisme démocratique selon Walzer, Dans Revue internationale de philosophie, 2015/4(n°274), 16 pages.

2 Mettre fin à l'intervention de la religion dans le domaine politique, à mon avis, est une affaire compliquée et à cet égard il est nécessaire d'avoir un ensemble des techniques au moins de chercher la possibilité de la réconciliation.

3 Rousseau J. J, Du contrat social, éd, Flammarion, 2001

En revanche, Hobbes traite la question théologico politique autrement. Au début, on ne peut pas déduire que ce philosophe est un penseur de la tolérance. Autrement dit, il est inutile de chercher la tolérance chez un penseur qui insiste que la souveraineté de l'Etat doit être absolue. L'état de nature chez ce philosophe, est un état de guerre. Devant cette situation, il rêve de radicaliser le droit qu'un individu doit revendiquer pour montrer que la situation est tenable. A l'état civil, chaque personne doit obéir à la loi ; c'est une obéissance normalement consciente : elle est le fruit d'une décision prise par tous à l'état de nature, pour avoir une vie en sécurité et sans conflit. Ainsi, à l'état politique les individus doivent se respecter. Autrement dit, chacun tolère l'autre en tant qu'un participant au contrat. Donc, chaque contractant doit subir l'intervention de l'Etat en cas du conflit.

On déduit alors, que l'Etat voulu par Hobbes, est un espace de la tolérance<sup>1</sup>. Chacun est contractant, et par conséquent, il est obligé par la loi de ne pas réagir contre la décision du souverain. Toute réaction de quiconque est définit en tant qu'une menace à la vie et à la continuité de l'Etat. En effet, la souveraineté absolue de l'Etat n'est pas contre la liberté des personnes<sup>2</sup> : elle est au contraire un garant de cette liberté tant qu'elle est un résultat d'un consentement passé volontairement entre tous les individus jugeant l'état avant politique dangereux. Dans ce cas, quiconque est obligé au nom de la loi de ne pas refuser l'autre tant qu'il est un citoyen protégé par le pouvoir politique.

Le transfert du droit naturel au souverain omnipotent donne vie à une politique puissante capable de subjuguier toutes formes d'intolérance entre les personnes à l'état politique. En effet dans l'Etat-Léviathan aucun individu n'a un droit sur l'autre. Ainsi, tous, doivent obéir aux enseignements

---

**1 Là, la tolérance n'est pas un choix mais elle est une obligation.**

**2 Mbarki Noureddine, Etat et religion chez Thomas Hobbes, éd, EUE, 2016**

du contrat social. La souveraineté et la tolérance chez Hobbes ne sont pas contradictoires : l'une a besoin de l'autre<sup>1</sup>. La tolérance, n'est pas donc un concept mais elle est une doctrine : on ne tolère pas celui qui refuse de tolérer l'autre mais, on tolère seulement, celui qui accepte de tolérer l'autre.

L'exercice politique de ce philosophe demande un transfert total du droit naturel de chacun vers un souverain absolu. Mais, puisqu'il y a des obstacles qui empêchent la réalisation de ce projet Hobbes croit qu'il est nécessaire de fonder un pouvoir puissant capable de rendre la sécurité aux individus<sup>2</sup> contre le danger dû soit à l'intervention de l'église soit de la part des autres qui révoltent contre le contrat social. En outre, il est conscient que toute religion a un motif de rébellion contre le souverain. A titre d'argument, Michael Waltzer, nous montre dans son ouvrage « the révolution of the saints : a study in the Origins of Radical Politics », comment les saints font leur révolution<sup>3</sup>. Devant, ces guerres religieuses, le souverain selon Hobbes, doit explorer une astuce pour mettre fin à cette vie d'insécurité car il est responsable de la paix au nom d'un contrat passé entre tous et par tous.

Réaliser alors, la paix demande le fait de cesser d'interpréter les Ecritures Saintes d'une façon qui permet l'usage des armes au nom du Dieu. Dans ce cas, on doit distinguer, dans la Bible, le mot du Dieu et leur interprétation (c'est-à-dire ce qui est dit à propos de lui). En effet, toute prétention de la prophétie est inacceptable : c'est dans cette perspective que Hobbes, affirme que le temps des miracles a cessé<sup>4</sup>. En ce sens, on constate, que la conscience religieuse n'est pas un espace fertile où la raison puisse

---

1Ibid

2 On ne doit pas oublier que Hobbes a vécu les guerres religieuses à son époque

3Michael Waltzed, the révolution of the saints : a study in the Origins of Radical Politics, Cambridge: Mass, Harvard, university , Press, 1965, ce livre est traduit en français par, Vincent Giroud et édité par Bélin.

4 Hobbes Thomas, Léviathan...,Op. Cit

exprimer ses capacités comme capable d'être son propre guide<sup>1</sup>. En revanche, la religion représente un espace favorable pour les fanatiques et de l'opinion et par conséquent, elle n'a pas de légitimité en elle-même car elle l'acquiert d'un être suprasensible. Tous ces arguments sont indispensables à la fondation de l'Etat selon Hobbes. Les lois et les constitutions dans sa théorie politique sont d'ordre logique déterminé uniquement par l'homme.

Devant cette nouvelle conception du pouvoir politique, le croyant réagit négativement : car il avance la conscience religieuse au détriment de la volonté humaine. C'est une difficulté qui incite Hobbes à distinguer la sphère religieuse de celle qui est publique. Ainsi, apparaît, la feinte qu'Hobbes suit pour se libérer de toute intervention religieuse. Dans le *Léviathan*, il dégage deux types de cultes : officiel et privé. Le premier est le fruit d'un consentement passé volontairement entre les personnes qui jugent l'état de nature intenable. Le deuxième, est considéré par Hobbes, propre à chaque personne, à moins qu'il soit secret : il ne doit pas avoir aucune expression dans la sphère publique. Dans ce contexte on peut découvrir les traces de la tolérance dans l'Etat-Léviathan.

Hobbes dans sa république tolère aux individus d'avoir la possibilité de croire en leur religion. Mais, il stipule que cet opération soit intrinsèque et n'a aucune influence sur l'Etat. Cette tolérance offerte par Hobbes à la faveur des croyants est conditionnée. Dans l'Etat-Léviathan, le croyant ne doit pas déranger le non croyant. En effet, l'aspect de la tolérance chez ce penseur nous montre qu'il n'y a pas de contradiction entre un culte privé et un culte officiel, qui repose sur l'uniformité<sup>2</sup>. Mais ce dont on doit tenir compte est qu'obéir à un culte officiel ne doit pas contrecarrer l'absolutisme de l'Etat. Ainsi, l'obéissance doit être uniquement aux enseignements du souverain pour

---

1 Au contraire la conscience religieuse est un espace du fanatisme

2Hobbes Thomas, le *Leviathan*, Op. Cit p, 390

garantir la continuité de la paix au sein de l'Etat-Léviathan. La restriction des droits dans la société civile est une condition pour réaliser une vie en sécurité. Mais que doit-on faire si on a conscience que le croyant intériorise souvent la possibilité de revenir à la révolte contre l'Etat? Et comment gérer le côté psychique du fanatique sachant qu'il n'a pas peur de la mort?

En ce sens Hobbes apparaît imprudent car son projet politique risque d'être irréalisable puisque le croyant ne peut pas cacher son effort interne pour se rebeller. En outre, comment on peut établir un Etat-Léviathan au moment où coexistent deux types de cultes, où chacun interprète la liberté à sa faveur? Devant cette difficulté J. J. Rousseau écrit dans son *contrat social*: « il est impossible de vivre en paix avec des gens qu'on croit damnés : les aimer serait haïr Dieu qui les punit : il faut absolument qu'on les ramène ou qu'on les tourmente ». Les religions ont toujours tendance d'être intolérante : il faut retourner le plutôt possible à la religion païenne. Et là, Rousseau va plus loin que Hobbes et Locke.

Certes, on déduit avec Rousseau que où il y a intolérance il y a en parallèle domination. Il dit : « les prêtres sont de vrais maîtres, et les rois ne sont plus que leur officier »<sup>1</sup>. Par conséquent, la paix civile sera toujours en risque. A la différence de Hobbes, Rousseau, pense la nécessité d'agir à l'intérieure de la religion en y introduisant *des dogmes civils positifs*. De cette manière, on distingue la religion intolérante de celle qui est tolérante. Mais ce dont on doit tenir compte, est que les dogmes civils ne sont pas de vraies religions ; elles sont des sentiments de sociabilité. Donc, chaque individu appartient à ces dogmes civils<sup>2</sup> doit refuser les autres qui sont négatifs et intolérants. Ainsi, ce n'est pas le souverain qui juge un dogme négatif et

---

1 Rousseau J. J, *Du contrat social*, dernier chapitre.

2 Les dogmes civils sont : « l'existence de la divinité, puissante, intelligente, bienfaisante, prévoyante et pourvoyante, la vie à venir, le bonheur des justes, le châtement des méchants, la sainteté du Contrat social et des Lois » voir le livre de Rousseau, *Du contrat social*/

intolérant, mais ce sont ceux qui maintiennent la sociabilité. Et dans cette perspective, il faut aider selon Rousseau le citoyen à être un bon citoyen et servir le bien commun à tous. En outre, le refus de l'intolérance est noté par la sociabilité : elle est une condition pour avoir une société où chaque citoyen a besoin de l'autre.

Pour finir, malgré la divergence entre ces penseurs (Hobbes, Locke, Rousseau) quant à leurs conceptions du pouvoir politique, ils ont de commun la lutte contre la théologie politique. Certes, ce problème menace la sécurité et la liberté des individus. En effet, chacun de ces penseurs essaye à sa manière de nous exposer comment il traite la religion au sein de l'Etat ? Devant ce problème, Hobbes pense la solution dans la nécessité d'implanter un culte officiel face à un autre privé, à moins qu'il soit intrinsèque et ne dérange pas l'Etat absolu. Locke, croit qu'il est inopportun de persécuter les fanatiques : autrement dit, la non-persécution peut empêcher les fanatiques. Rousseau, a conscience de la nécessité d'introduire des dogmes positifs au sein de la société : ils ne sont ni des cultes ni de vraies religions, ils sont tout simplement des sentiments de la sociabilité. Il est manifeste, après cet exercice philosophique que la question « souveraineté et tolérance sont elle compatibles ? » incite chaque société à chercher comment gérer ce type de problème, soit à l'échelle mondiale soit à l'échelle nationale : le cas de la Tunisie aujourd'hui.

### Bibliographie

- Anne Herla, Hobbes ou le déclin du royaume des ténèbres, Ed. Kimé, 2006 page 132
- Carrive. Paulette, « Béhémot et Léviathan », in Cahier de Philosophie politique et juridique de l'université de Caen, n° 3, 1983, pp. 9-48.
- Carrive. Paulette. La pensée politique anglaise. Passions, pouvoirs et libertés de Hooker à Hume, collection « Fondements de la politique » révisé par Franck Lessay in

Revue Française d'Histoire des Idées Politiques n° 3 (1er semestre 1996), pp. 197-200

- Florent Guenard, L'universalisme démocratique selon Walzer, Dans Revue internationale de philosophie, 2015/4(n°274), 16 pages.

- Goyard. Fabre S. « le concept de persona civilis dans la philosophie politique de Hobbes », in cahier de philosophie politique et juridique de l'université de Caen, n°3, 1983, pp. 49-71.

- Hobbes Thomas, De Corpore, 1ere partie, chap. I, tradition, Sorbière, p. 4

- Hobbes Thomas, Elements of Law, chap. XIV, parag 6, p. 71, Sorbiere/ De Corpore, chap. I parag 6, p. 4

- Hobbes Thomas, Le Léviathan, traité de la matière, de la forme et du pouvoir de la république ecclésiastique et civile, 1651, éd Sirey, 1971, traduit de l'anglais, annoté et comparé avec le texte latin par François Tricaud, p, 369

- Hobbes Thomas, Les Questions concernant, la liberté, la nécessité et le hasard, (controverse avec Bramhall II), traduit par J. L. Foisneau et Florence Perronin, Paris : Vrin, 1999 et autre livre intitulé : De la liberté et de la nécessité, suivi de réponse à la capture du Léviathan (controverse avec Bramhall), introduit, traduit et noté par Franck Lessay. Vrin : 1993

- Hobbes Thomas, Leviathan or the matter, form and power of a common-wealth ecclesiastical and civil, prints in London, 1651

- Hobbes Thomas, Of Liberty and necessity (English Works), ce livre est publié sans l'accord de son propriétaire Hobbes en 1654

- Hobbes Thomas, The Elements of law natural and politic, ce livre est publié la première fois en 1650 sous la forme de deux traités qui sont intitulés Humain nature et de Corpore. Aussi il ya une seconde édition, avec une introduction de M. M. Goldsmith, Londres, Franc Cass en 1969. J'ai référé à la dernière.

- Locke J., lettre sur la tolérance, ed, PUF, 1965, livre introduit et traduit en français par Raymond Polin

- Mbarki Noureddine, Etat et religion chez Thomas Hobbes, ed, EUE, 2016

- Michael Waltzed, the révolution of the saints : a study in the Origins of Radical Politics, Cambridge: Mass, Harvard, university , Press, 1965, ce livre est traduit en français par, Vincent Giroud et édité par Bélin.
- Rousseau J. J, Du contrat social, éd, Flammarion, présenté et noté par Bruno Bernardi, 2001.
- Valadier Paul, « Permanence du théologico-politique politique et religion, de nouvelles donnes », Recherches de Science Religieuse, 2006/4 (Tome 94), p. 547-570. URL : <https://www.cairn.info/revue-recherches-de-science-religieuse-2006-4-page-547.htm>
- Hobbes Thomas, The Questions concerning liberty , necessity and chance (English Works), prints in London, 1656
- Mbarki Noureddine, « l'aspect révolutionnaire chez Hobbes », in revue MDARAT n° 31-32, 2018.
- Simone, Goyard-Fabre, Le droit et la loi dans la philosophie politique de Hobbes, éd. Klincksieck, Paris, 1975 « Ce trait est capital selon Hobbes »
- Weil Raymond. 77. Aristote. *Politique*. Livres I et II. Texte établi et traduit par Jean Aubonnet (Collection des Universités de France publiée sous le patronage de l'Association G. Budé). Paris, Les Belles Lettres, 1960. In revue *des Études Grecques*, tome 74, fascicule 351-353, Juillet-décembre 1961.
- Zarka Charles Yves, La décision métaphysique de Thomas Hobbes, éd Vrin, 1999.